

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 1

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

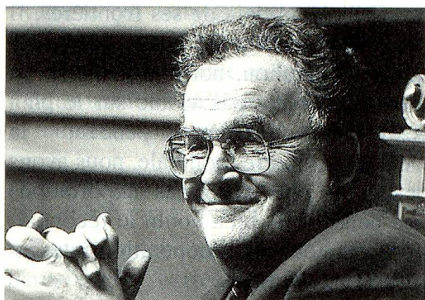
SOMMAIRE

Forum

L'époque des régions frontrière 4

La «Regio Basiliensis» 7

Portrait



Président de la Confédération Otto Stich 11

SRI News

Cassettes sur les votations 12

Page de couverture:

Le raccordement au réseau européen de train à grande vitesse est un problème qui intéresse non seulement les régions frontrière mais aussi toute la Suisse. Aujourd'hui déjà, le TGV français s'arrête bien à Lausanne, mais à l'avenir la durée du voyage à Paris sera encore moins long.

(Photo: Prisma)

I M P R E S S U M

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 21^e année en allemand, en français, en italien, en anglais et en espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 300 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Heidi Willumat (WIL), Service des Suisses de l'étranger, DFAE; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral; Rédacteur des Communications officielles: Paul Andermatt (ANP), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. 41 31 351 61 10, fax 41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

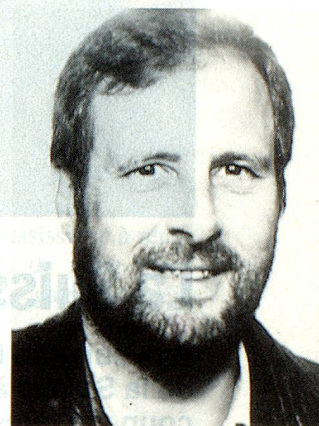
« Les frontières séparent les Etats, non les gens. Quelle différence entre habitants de Chêne-Bourg et d'Annemasse, dans la région genevoise? de Riehen et de Lörrach, près de Bâle? de Chiasso et de Come? Le passeport, la fiscalité, la législation changent, mais le ciel, l'eau et la terre – ce qui façonne l'Homme, pour reprendre une idée de C.-F. Ramuz – restent les mêmes. Rien de plus naturel, donc, que d'ignorer, autant que possible, les frontières; de faire ses emplettes là où l'assortiment est le plus riche ou le prix le plus bas, de s'installer du côté de la frontière où le logement est le plus avantageux, de travailler où existe l'emploi, d'étudier dans l'établissement le plus proche. Pour faciliter ce tissu de relations entre gens de nationalités différentes, gommer les inconvénients des frontières sans pour autant bousculer la souveraineté des Etats, répondre aux besoins quotidiens des gens et des économies des zones frontalières, des structures de dialogue, de consultation et de coopération ont été créées par-dessus les frontières.

Cette coopération prend des formes différentes suivant les régions et la nature des problèmes à résoudre. Ici elle est élaborée et éprouvée, là elle n'en est encore qu'à ses premiers pas. Partout, son moteur est la réalité du terrain. Suivant la géographie, les tissus économiques et les infrastructures, elle est plus ou moins intense, touche à des domaines plus ou moins nombreux, influence la vie quotidienne d'un nombre plus ou moins grand de gens. Dans le bassin du Doubs, dont une partie du cours tient lieu de frontière entre la France et la Suisse, elle porte sur la

pêche, le captage et la protection des eaux, les problèmes de transport régionaux, la promotion touristique, etc. A Bâle, la navigation et l'utilisation des eaux du Rhin, l'exploitation de l'aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg-en-Brisgau, les transports urbains et internationaux, le statut des travailleurs frontaliers, le transit de marchandises et de personnes, les systèmes d'alerte en cas d'accident industriel – et j'en passe – requièrent des solutions intéressant une région de deux millions d'habitants que se partagent trois Etats.

Ces formes de dialogue, de consultation et de coopération se développent et s'intensifient au fur et à mesure que s'accroissent les interdépendances. C'est ainsi que les projets d'extension du réseau de lignes ferroviaires à grande vitesse (TGV) en France ont inspiré de nouvelles concertations pour recenser les intérêts réciproques, trouver des dénominateurs communs et promouvoir un réseau le mieux adapté possible aux besoins des populations.

Rarement spectaculaires, les résultats de cette coopération interrégionale par-dessus les frontières ne font pas les manchettes des journaux. Ils n'en influencent pas moins concrètement et positivement la vie des gens. La non-participation de la Suisse à l'Espace économique européen a contribué à accroître encore ces efforts de coopération transfrontalière. Preuve qu'ils répondent à un réel besoin.



PA Tschanz.

Pierre-André Tschanz